

Avis de constitution

SOCIETE « SOMA OPTIQUE »

Siège GRAND BASSAM BELLE - VILLE - EN FACE DU
CAFOP, Lot 919, Ilot 9810

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOMA OPTIQUE »

Objet : - EXERCICE DES ACTIVITES DU DOMAINE DE L'OPTIQUE ;
- ACHAT ET VENTE DES LUNETTES PHARMACEUTIQUES ET ACCESSOIRES DE VERRES ;
- DISTRIBUTION, FABRICATION ET EXPLOITATION D'UN LABORATOIRE DE MONTAGE DE LUNETTES ;
- PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social GRAND BASSAM BELLE - VILLE - EN FACE DU

CAFOP, Lot 919, Ilot 9810

Dirigeant(s) Mme MORO ANGE MARIE CLAVERE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BAS-01-2025-B12-00245 du 07/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 07/05/2025

